



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Objet et application des conditions générales de vente

Les présentes conditions de vente (dénommées AGB dans ce qui suit) sont amenées à régler la relation entre la société Banner Batterien Schweiz AG (appelée ci-après „le vendeur“) et le client (appelé ci-après l'acheteur). Ces AGB font partie intégrante de tout contrat établi entre la société Banner Batterien Schweiz AG et le client.

Généralités

Si nos conditions générales de vente devaient différer des conditions d'achat de l'acheteur, ce sont nos conditions qui seront applicables. Toute modification de ces conditions de vente, tout accord complémentaire ou toute convention annexe ne seront reconnus comme valables qu'après demande écrite et confirmation de notre part. Si l'une ou l'autre disposition devait s'avérer nulle ou manquante, cela ne remettrait aucunement en cause la validité des autres dispositions.

Offres

Les offres et indications quant aux produits distribués n'engagent pas la responsabilité du vendeur, qui se réserve expressément le droit à toute modification technique.

Prix

Nos prix s'entendent nets, en Francs Suisses, et sont exclusivement soumis à la TVA et aux remises en vigueur au jour de l'établissement de la facture. Nous nous réservons le droit de modifier nos prix.

Emballage et expédition

Les frais d'emballage et de transport sont facturés en sus. Par l'expédition de la marchandise, le risque est transféré à l'acheteur.

Délais de livraison

Nous nous efforçons de respecter le délai de livraison convenu. Il prend effet à la prise de commande et après règlement de tous les aspects techniques et détails commerciaux.

Un éventuel retard de livraison n'autorise pas l'acheteur à renoncer en tout ou partie à cette livraison et/ou à exiger des dommages et intérêts et/ou des pénalités de retard.

Conditions de paiement

Nos factures sont payables à 30 jours à compter de la date de facturation, sans escompte. En cas de retard de paiement, il sera appliqué le taux légal d'intérêts de retard de 5%.

Réserve de propriété

Les marchandises livrées resteront la propriété du vendeur jusqu'à l'exécution complète de l'ensemble des prétentions, y compris des prétentions annexes.

Dimensions et poids

Les indications de dimensions et de poids données dans les brochures et les catalogues n'engagent pas le vendeur. Les données techniques font foi lorsqu'elles ont été confirmées expressément.

Protection légale

Nos dossiers, schémas et autres documents ne doivent pas être rendus accessibles à des tiers. Si l'acheteur enfreint cette obligation, il devra rembourser le dommage subi au vendeur. Dans ce cas, le vendeur se réserve le droit de résilier le contrat de livraison avec effet immédiat.

Recours en garantie pour vices

Les marchandises livrées devront impérativement être contrôlées par l'acheteur. Tout vice constaté devra être signalé par écrit au vendeur dans un délai de 5 jours ouvrables. En cas de non-respect de ce délai, les marchandises seront considérées comme acceptées, sans vice, par l'acheteur.

Protection des données

Les données clients sont enregistrées, traitées et utilisées, conformément aux prescriptions de la loi de protection des données suisse. Les données clients sont exclusivement utilisées au sein de la société Banner et ne seront pas transmises à des tiers.

Compétence juridique

La relation contractuelle entre l'acheteur et le vendeur est soumise au droit suisse. Le tribunal compétent exclusif est celui de Walterswil (SO).

GARANTIE

24 mois dès la livraison, respectivement la date de remplissage

Les droits de garantie s'étendent exclusivement à la remise en état à titre gracieux respectivement à l'échange de la batterie défectueuse si celle-ci présente des défauts de matériel ou de fabrication. Sont exclues toutes autres prétentions comme dommages indirects, etc. Les frais de transport résultant de la réparation ou de l'échange des batteries faisant l'objet de réclamations sont à la charge du client.

Sont exclues de la garantie toutes les batteries

- dont la boîte ou le couvercle, après la mise en service, présente une fissure ou ont été endommagés.
- ayant été ouvertes ou s'il est constaté que des réparations ou modifications ont été effectuées.
- présentant des apparences d'usage pouvant être imputées à un entretien non conforme, à une utilisation impropre ou à des conditions de service extrêmes (p. ex. surcharge, décharge excessive, etc.)
- dont la capacité nominale est inférieure à celle prévue par le fabricant pour le véhicule correspondant.
- n'étant plus munies de la date de fabrication, ou l'étiquette de mise en service n'a pas été daté correctement ou la date de vente de peut pas être prouvée.

Les batteries «Heavy-Duty» qui sont mises en service sur des véhicules avec freins à «courant de Foucault», sur des engins élévateurs ainsi que sur des installations frigorifiques, sont couvertes par une garantie de **12 mois**, comptée à partir de la date de mise en service.

Pour les batteries à décharge lente misent fortement à contribution, exemple: chaises roulantes, la garantie est de **12 mois**.

6 mois de garantie

sur les batteries de motocyclettes en général et sur les batteries démarreurs destinées à d'autres utilisations (commande de véhicules électriques, machines à nettoyer, commande de plateformes de levage, installations radio-électriques, taxi, etc.).

Protection, droits d'image et d'usage

(1) Toutes les photos, illustrations, textes et contenus du site internet, des documents papier, prospectus, courriers, articles publicitaires issus de Banner GmbH et de ses filiales sont protégés et soumis à droits d'auteur.

(2) Toute utilisation de quelque nature que ce soit est soumise à autorisation écrite de Banner GmbH.

(3) L'utilisation non autorisée des images, illustrations, textes et contenus protégés à des fins privés et/ou professionnels représente une atteinte à ces droits.

Banner GmbH se réserve la possibilité de poursuites juridiques avec demande de dommages et intérêts comme la loi l'autorise.